

E 2200 Paris 1/1551

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,
au Directeur du Blocus, J. Seydoux,
et au Directeur du War Trade Board américain, V. McCormick*

*Copie
AM*

Paris, 16 avril 1919

Les Gouvernements Alliés n'ignorent pas que malgré les obligeantes et précieuses promesses que plusieurs des Etats de l'Entente ont bien voulu faire à la Suisse, le ravitaillement de ce pays en charbon est aujourd'hui comme hier pour le Gouvernement fédéral une source de très graves préoccupations. La Suisse a le devoir de ne rien négliger pour augmenter ses importations de charbon. On l'a d'ailleurs expressément invitée (et de la part de la France la remarque a été répétée à maintes reprises) à s'adresser à l'Allemagne pour obtenir d'elle du charbon de la Ruhr.

Depuis quelque temps, la Suisse a entamé avec l'Allemagne des négociations en vue d'obtenir d'assez importantes quantités de charbon de la Ruhr. L'Allemagne, en échange de ce produit, désire obtenir de la Suisse des denrées alimentaires



17 AVRIL 1919

673

qu'elle se propose d'employer en particulier à la subsistance des troupes gouvernementales et des enfants.

Au sortir de laborieuses négociations, le Conseil Fédéral s'est décidé à envisager la conclusion d'un arrangement suivant lequel l'Allemagne livrerait par mois à la Suisse au moins 50 à 60'000 tonnes de charbon de la Ruhr et de notables quantités d'engrais chimiques dont la pénurie affecte très sérieusement, depuis des années, toute l'agriculture suisse. La Suisse, de son côté, accorderait par mois des permis d'exportation pour 40 à 50 wagons de produits lactés (principalement de fromages maigres et de lait condensé écrémé), ainsi que pour 25 wagons de riz. En outre, on prévoit pour l'automne prochain la livraison d'un nombre très limité de têtes de bétail pour le cas où la Suisse, une fois remplis ses engagements à l'égard des pays alliés, serait en mesure de la consentir.

Le Conseil Fédéral croit devoir porter à la connaissance des Gouvernements Alliés son intention de conclure un arrangement sur les bases exposées ci-dessus; il le fait surtout en raison des livraisons de riz auxquelles il devrait s'engager et il ne met pas en doute qu'aucune objection ne sera élevée contre son projet, les Gouvernements Alliés ayant déjà examiné la participation des neutres au ravitaillement de l'Allemagne. Le Conseil Fédéral ajoute qu'il est d'ailleurs tout disposé à exporter dans les pays de l'Entente des produits lactés en quantités au moins égales à celles qui seraient effectivement livrées à l'Allemagne en vertu de l'arrangement projeté, arrangement dénonçable en tous temps à un mois de date.